

COMMUNE DE PONT-EVEQUE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PROJET D'AGRANDISSEMENT DU CIMETIERE DE PONT-EVEQUE

Madame le Maire de la commune de Pont-Evêque a l'honneur d'informer les habitants que, conformément à l'arrêté municipal N° 15/2019 en date du 06 février 2019, une enquête publique est ouverte sur le projet d'agrandissement du cimetière paysager situé chemin du plan et de la Feyta. A l'issue de cette enquête, le conseil municipal de Pont-Evêque se prononcera par le biais d'une déclaration de projet soumise à autorisation préfectorale.

Monsieur Gilles du Chaffaut, a été désigné comme Commissaire-enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Grenoble.

Le dossier et les pièces annexées seront déposés à la Mairie du **lundi 04 mars 2019 13h30 au jeudi 04 avril 2019 17h00** afin que chacun puisse les consulter aux jours et heures habituels d'ouverture (8h15 – 12h00 / 13h30 -17h00 du lundi au vendredi).

Les observations éventuelles peuvent être consignées au registre d'enquête déposé en Mairie à cet effet, ou par le site Internet de la ville (<http://www.ville-pont-eveque.fr>) ou encore adressées par correspondance au Commissaire-enquêteur en Mairie, siège de l'enquête, place Claude Barbier 38780 Pont-Evêque.

Le Commissaire-Enquêteur recevra à la Mairie les:

LUNDI 04 mars 2019, de 13h30 à 17h00

JEUDI 04 avril 2019, de 13h30 à 17h00

Le rapport et les conclusions du Commissaire-enquêteur, remis dans un délai d'un mois à l'issue de la clôture de l'enquête, seront tenus à la disposition du public en mairie pendant un an. Ils seront en outre disponibles sur le site internet de la mairie <http://www.ville-pont-eveque.fr>

Des informations complémentaires sur le projet pourront être demandées auprès du service urbanisme (tel : 04.74.57.28.81).